



Pôle attractivité, aménagement du territoire et transitions
Direction de l'aménagement du territoire
Sous-direction habitat, aménagement foncier et urbanisme

Ref. PAAT/DA/SDHAFU/2026/n° 242/1706

Monsieur Guillaume GUERIN
Président de la Communauté urbaine
Limoges Métropole
19, rue Bernard Palissy
87031 LIMOGES Cedex 1

Limoges, le 28 MAI 2026

Objet : Modification simplifiée n° 5 du Plan local d'urbanisme de la Commune de Limoges.

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis pour avis le dossier portant sur la modification simplifiée n° 5 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune de Limoges, compte tenu de la répartition des compétences entre la Ville de Limoges et Limoges Métropole.

Après examen du dossier, le Département émet un avis favorable au projet de modification simplifiée n° 5 du PLU de la Commune de Limoges.

Les services du Département restent à votre disposition pour tout renseignement éventuel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil départemental,

Jean-Claude LEBLOIS



LM-A26-08362
02/06/2026

haute-vienne.fr

Conseil départemental de la Haute-Vienne
11, rue François Chénieux - CS 83112 - 87031 LIMOGES CEDEX 1 - Tél. 05 55 45 10 10



ECOPLI

LIMOGES
87
28-05-26
307 EO 2T4125
AD70 872040

€ R.F.
001,25
LA POSTE
HZ 506700

